



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan et perspectives

Question écrite n° 104800

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur de bien vouloir lui faire connaître les raisons de la baisse des grands contrats de biens d'équipement civils conclus par les entreprises françaises au premier semestre 2006 ainsi que les perspectives à moyen terme au regard de l'action de son ministère.

Texte de la réponse

Il convient tout d'abord de préciser que la présente réponse recense au titre de « grands contrats » les contrats civils de vente de biens d'équipement (ou de bâtiment et travaux publics) de plus de 3 M d'euros. Les ventes aéronautiques font l'objet de données spécifiques. Au total, les « grands contrats » représentent en moyenne de l'ordre de 30 % des exportations françaises de biens d'équipement, soit de 7 à 8 % de nos exportations totales. Après une année record en 2000 (près de 28 Mds d'euros), les montants signés de grands contrats ont accusé un recul continu jusqu'en 2004 (moins de 21 Mds d'euros). En 2005, les grands contrats de ventes de biens d'équipement signés par les entreprises françaises ont rebondi à 41 Mds d'euros : un tel montant, deux fois plus élevé qu'en 2004 (21 Mds d'euros), est un record historique. À titre de comparaison, il représente environ 10 % de la valeur de nos exportations en 2005 et 45 % des seules ventes de biens d'équipement (ces rapports sont fournis à titre indicatif : les livraisons afférentes aux contrats signés étant échelonnées dans le temps, elles ne sauraient stricto sensu être comparées aux exportations). La hausse des grands contrats conclus par les entreprises françaises en 2005 s'explique principalement par une envolée des commandes aéronautiques mais aussi par la hausse des autres grands contrats civils.

Grands contrats civils signés par la France : chronique annuelle (Mds d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Contrats civils	9,5	8,8	8,8	12,6	9,3	11,0	11,8	11,6	8,8	9,6	14,8
Aéronautique	3,9	10,0	14,9	16,9	14,0	16,8	15,6	10,8	13,1	11,3	26,7
Total	13,5	18,8	23,7	29,5	23,3	27,8	27,5	22,3	21,9	20,9	41,5

Source : DGTPE, missions économiques.

La baisse des grands contrats conclus par les entreprises françaises au premier semestre 2006 s'explique principalement par un effet de calendrier des salons aéronautiques. Hors aéronautique, les grands contrats progressent de 25 % par rapport au premier semestre 2005. Les commandes d'avions sont traditionnellement concrétisées au cours des salons aéronautiques. À ce titre, les ventes signées lors du salon du Bourget avaient été comptabilisées au premier semestre 2005 alors que les commandes qui ont été signées lors du salon de Farnborough à la mi-juillet 2006 entrent dans les chiffres du second semestre 2006. Les commandes signées à Farnborough ont d'ailleurs fait la part belle à Airbus qui a récolté 182 commandes contre 79 pour Boeing. Au

seul premier semestre 2006, les commandes d'Airbus sont effectivement en baisse : 117 commandes d'appareils ont été enregistrées, contre 276 commandes au premier semestre 2005, soit une baisse de 58 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, Boeing a enregistré une hausse de 11 % à 487 commandes d'appareils. La part de marché d'Airbus n'est donc que de 19 % au premier semestre 2006. Ce résultat confirme la montée en puissance de Boeing qui avait dépassé Airbus en valeurs de commandes en 2005 alors qu'Airbus avait pris la première place en nombre d'appareils commandés, montrant une faiblesse d'Airbus sur les appareils longs courriers. Les bons résultats enregistrés au salon de Farnborough en juillet et l'importante commande chinoise enregistrée par Airbus en octobre ne permettent pas à l'avionneur européen de rattraper son retard par rapport à son concurrent américain, qui à fin octobre fait toujours la course en tête avec 788 commandes contre 508 pour Airbus, soit une part de marché de 39 % pour Airbus. Cette moindre performance devrait se voir dans les livraisons et donc les exportations françaises des années 2008, 2009 et 2010. L'année 2007, hormis le problème du retard de livraison des A 380, devrait voir la livraison par Airbus de nombreux appareils et un décrochage par rapport à 2006 n'est pas à envisager.

Grands contrats civils signés par la France :
chronique semestrielle (Mds d'euros)

	2004 S 1	2004 S 2	2005 S 1	2005 S 2	2006 S 1
Contrats civils	3,7	6,0	6,6	8,2	8,3
Aéronautique	3,5	7,8	7,3	19,4	4,0
Total	7,1	13,8	13,9	27,6	12,2

Source : DGTPE, missions économiques.

Parallèlement, la progression des grands contrats civils hors aéronautiques a été notable alors que l'année 2005 avait atteint un record historique : au premier semestre 2006, + 25 % par rapport à la même période en 2005, à 8,3 Mds d'euros. Les commandes ont à 52 % porté sur des installations et équipements énergétiques, à 18 % sur le bâtiment et les travaux publics et à 8 % sur du matériel électronique. Les premiers éléments dont nous disposons pour le troisième trimestre de 2006 montrent bien un redressement des contrats dans l'aéronautique (7 Mds d'euros sur le seul troisième trimestre alors que l'ensemble du premier semestre s'est établi à 4 Mds d'euros), les contrats hors aéronautiques se maintenant à un bon niveau (6 Mds d'euros au troisième trimestre pour un premier semestre à 8,5 Mds d'euros). En extrapolant ces chiffres sur le reste de l'année 2006, on aurait au total une année 2006 qui se situerait à mi-chemin entre l'année 2004 et l'année 2005 (qui a été particulièrement exceptionnelle que ce soit en aéronautique ou en hors aéronautique). Les perspectives pour les contrats hors aéronautiques adressés à la France à moyen terme restent bien orientées. La dynamique des grands contrats dépend plus ou moins du rythme de l'activité mondiale. Or celle-ci devrait rester soutenue en 2007 et en 2008. Les gros clients de la France en termes de grands contrats d'équipement devraient en particulier conserver des taux de croissance dynamiques. Pour l'aéronautique, les difficultés rencontrées actuellement par Airbus sur l'A 380 et plus généralement sur sa gamme des longs courriers devraient entraîner un tassement des contrats remportés par le constructeur européen ces prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104800

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9963

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 258